

PAULH'INFOS

le mag de Paulhan



N°22 - Juillet / Août / Septembre 2021



www.paulhan.fr

Mécanique, Carrosserie, électricité toutes marques



PASSION4ROUES

Nom : Serrano Jean Michel
 Adresse : 10bis, Boulevard Jules Ferry
 34320 Fontès
 TEL : 04 67 25 14 23
 EMAIL : PASSION4ROUES34320@GMAIL.COM

ASSUR POUR TOUS
 Solutions d'assurances en courtage
 Particuliers et Professionnels Ouvert à tous...



Résultats comparables, malade, risques aggravés acceptés

22, Boulevard Gambetta
 34800 Clermont l'hérault
 Tél : 04 99 91 36 33
 Port : 06 61 36 30 34

GRAFIX INFORMATIQUE

04 67 25 11 31

Dépannage et vente de matériel
 Tous services informatiques depuis 2000
 Grand choix permanent d'occasions garanties

12 rue Alfred Pons (suivre Parking Mairie) 34230 PAULHAN
 06 25 12 54 58 - mail@grafix.fr

ETS MAURI MAX
 Triperie-Découpe-Conditionnement
 Saucisserie - Négoce Viande

Tél : 04 67 98 83 75 / Fax : 04 67 98 92 19

ZAE de la Barthe - 34230 PAULHAN
 Etal de Sète : Tél: 04 67 74 98 69
 www.triperie-mauri.com / triperiemauri@orange.fr

IMMOBILIER
DAMIEN ROQUES - LM PATRIMOINE
 SPECIALISTE EN TRANSACTIONS FONCIERES & PRESTIGES

06.83.58.40.72 / 04.67.24.78.80
 2 Avenue Paul Pélisse, 34230 Paulhan
 www.lm-patrimoine.fr

Valorisons votre patrimoine

Carrefour contact
 PAULHAN

Tel : 04.67.24.03.86

Lundi au Samedi 8h00-20h00 / Dimanche (& jours fériés) 9h00-13h00

CGC
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
 CONSTRUCTION GÉNÉRALE DU CÉRESSOU

Route de Péret - 34230 ADISSAN
 Tél : 04 67 25 14 39

TABAC LOTO PRESSE
 EPICERIE
 ROCHE PHILIPPE

2 TER AVENUE VOLTAIRE
 34230 PAULHAN
 0467258996
 rochemylene@sfr.fr

TPSO

TRAVAUX PUBLICS DU SUD OUEST
 34120 LEZIGNAN LA CEBE
 TEL : 04.67.90.40.00
 contact@brajavesigne-tpso.fr

**ENTREPRISE DE TRAVAUX ROUTIERS
 TERRASSEMENTS / RESEAUX DIVERS
 TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

Paulh'Infos

Le Mag de Paulhan N°22
 Directeur de la publication :
 Claude Valero, Maire de Paulhan
 Responsable de la rédaction :
 Hélène Davit,
 Adjointe à la communication
 Rédaction Service Communication:
 Carine Roche
 Crédits photos :
 Claude Valéro, Hélène Davit
 Imprimé par JF Impression
 Tirage : 2 200 exemplaires
 Édition juillet 2021
 Photo de couverture :
 partie de pétanque à la gare

Le prochain n° paraîtra début octobre :
 les textes et photos des associations
 doivent nous parvenir par mail
avant le 1er septembre 2021
c.roche@paulhan.fr

DATES A RETENIR :
 13 juillet à la cave Coopérative
 repas tiré du sac et soirée animée par
 Évasion couronnée par le feu d'artifice;
 le 14 juillet défilé
 et apéritif place du griffe; -
 Les 20 et 21 Août fête locale à la gare
 les 25, 26 et 27 Août
 Alhambra Festi à la mairie.

IMPRIM'VERT



PEFC
 10-32-3010
 Promouvoir la
 gestion durable de
 la forêt
 pefc-france.org

Midi Libre



Sabrina AZZOUG, correspondante locale Midi Libre est à votre disposition. N'hésitez pas à la solliciter pour faire paraître des articles sur vos activités dans Midi Libre.
azzougsabrina5@gmail.com

Sommaire

| | |
|---|-------|
| - EDITO | p. 4 |
| - SOLIDARITÉS | p. 6 |
| - SANTÉ | p. 7 |
| - PAGES JEUNESSE | p. 8 |
| - RISQUES / SÉCURITÉ | p. 10 |
| - CITOYENNETÉ | p. 12 |
| - URBANISME | p. 14 |
| - RETOUR SUR LES TRAVAUX | p. 15 |
| - LA VIE DU VILLAGE... EN IMAGES | p. 16 |
| - PAGES CULTURELLES | p. 18 |
| - ASSOCIATIONS | p. 20 |
| Les Amis de Paulhan | p. 20 |
| Etoile Sportive Paulhan Pézenas Avenir | p. 20 |
| Histoire d'Etre | p. 21 |
| Comité des Fêtes | p. 21 |
| Tennis Club Paulhan | p. 21 |
| Association Parents d'Elèves 123 Soleil | p. 22 |
| QOQA | p. 22 |
| Association Laïque Parents Elèves Collège | p. 23 |
| Etoile Sportive Paulhan Basket | p. 23 |
| - VIE ECONOMIQUE | p. 24 |
| - TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE | p. 26 |
| - ÉTAT CIVIL | p. 28 |
| - ACTUS DU TERRITOIRE | p. 29 |

Les informations municipales, ça se passe
 - Sur le Paulh'infos 4 fois par an.
 - Sur le site internet en lien vers l'Appli sur smartphone.
 - Sur la page Facebook « mairie de Paulhan ».
 - Sur les panneaux d'affichage « infos officielles » sous le porche de la mairie.
 - Sur les panneaux d'affichage répartis dans le village + panneau lumineux.
 - Et aussi ponctuellement sur Midi libre et les radios locales.

Le journal municipal de la ville de PAULHAN est réalisé sur un papier 100% recyclé.
 Voici-ci dessous les économies réalisées sur les ressources naturelles.



SOURCE: L'évaluation de l'empreinte carbone est réalisée par « Labellia Conseil » conformément à la méthodologie Bilan carbone®. Les calculs sont réalisés en comparaison entre le papier recyclé considéré et un papier à fibres vierges selon les dernières données disponibles du European BREF (pour le papier à fibres vierges) Les résultats obtenus sont issus d'informations techniques et sont sujet à modification.

VOTRE APPLI **Paulhan** DISPONIBLE SUR



TOUT PAULHAN DANS VOTRE POCHE



Suivez l'actualité municipale et associative
 Recevez les alertes météo
 Devenez un éco-citoyen
 Consultez les menus des cantines

Séparées les braises s'éteignent, rassemblées elles nous réchauffent.

Rassemblons nos braises d'espérance et de citoyenneté !

Il reste encore quelques inquiétudes concernant la Covid-19, sur la question des vaccins et de l'immunité. Si le 19 mai a été un jour heureux, il n'est pas synonyme d'insouciance, car l'épidémie ne va pas fondre comme neige au soleil de l'été. Il va falloir continuer à s'entourer de précautions, et apprivoiser les variants.

Nous sommes toujours en partie derrière nos masques et le bout du tunnel n'est pas encore là même si l'on entrevoit la sortie petit à petit. Cependant, ne boudons pas notre plaisir retrouvé depuis ce 19 mai, avec la réouverture des terrasses, de nombreux commerces et lieux de culture fermés depuis des mois. C'est une fête, un retour à un début de vie sociale, après des mois de repli sur soi.

C'est bon pour le moral, essentiel pour la reprise économique, vital pour les travailleurs indépendants ainsi que pour les artistes qui depuis 203 jours ont subi la fermeture des cinémas, théâtres et musées. Cet appel d'air va nous aider à attendre les étapes ultérieures du déconfinement, peut-être effectives lorsque vous aurez le Paulh'infos dans vos mains, puisque le couvre-feu devrait totalement disparaître fin juin.

Par chance, les bibliothèques et médiathèques sont restées ouvertes, permettant un zeste de lien social. La culture a pu pénétrer dans les écoles : spectacle à l'école Arc en Ciel, «Elle pas princesse, Lui pas héros», atelier de danse, rencontre avec Florence Aubry et Gilles Abier, auteurs de littérature à l'initiative de l'association «Tapatoudi», finale du concours d'éloquence au collège, atelier sonore et atelier Pop-Up à la médiathèque. Notre jeunesse a aussi été très sollicitée à l'extérieur : «randoland» avec les écoles, nettoyage du village avec le CME*, nettoyage des berges de l'Hérault à l'initiative de l'association Animagou.

L'équipe du Sillon a pu proposer, en extérieur, au domaine de la Tour à Nébian, une version intermédiaire du spectacle «Les trois mousquetaires». Un résumé des épisodes 1 et 2 (qui avaient été joués à Paulhan en 2019) et les épisodes suivants ont été présentés à un public tenu en haleine durant 5 heures pour cette interprétation pleine d'humour et d'énergie.

Nos restaurants ont pu ouvrir les terrasses (qui pour l'occasion ont été réaménagées et embellies), le marché du jeudi a retrouvé sa dynamique, tout comme le marché aux puces du dimanche et le marché bio mensuel.

Progressivement, notre tissu associatif retrouve ses espaces de travail et n'a plus à inventer en partenariat avec la municipalité des solutions à l'extérieur pour continuer un minimum d'activité avec des jauges contraintes. L'ES pétanque peut organiser 2 concours importants les 12 juin, 26 et 27 juin, ainsi que ceux du mois d'août pour la fête locale. Fête qui devrait avoir lieu, sauf si une évolution de la situation sanitaire redevenait critique.

Nous sommes malheureusement toujours suspendus aux décisions préfectorales. Ainsi nous avons préféré annuler la fête de la musique, celle-ci ne pouvant se dérouler qu'avec un public assis dans un espace limité jusqu'à 23h. Quant aux festivités du 14 juillet, elles se préparent en coulisse, avec espoir, tout comme la fête locale et l'Alhambra festi.

La capacité de rebond existe, à nous de la saisir collectivement et d'appréhender les tourments et les élans d'une existence perturbée par la pandémie de la Covid-19. Notre prochaine destination est probablement celle d'un apaisement tant espéré et longtemps attendu. Ces occupations presque banales, boire un verre en terrasse, obtenir un sourire, converser avec des voisins, sortir avec des amis, aller manger au bistrot, vivre à côté les uns des autres, semblent revenir comme neiges.

Nous avons tous hâte de revivre ces moments. Nous sortons d'une crise collective qui nous force à nous repenser. Penser de façon philosophique, cela signifie désir de comprendre, sans espérer des réponses toutes prêtes, des recettes à appliquer. Il s'agit d'un idéal pédagogique d'éducation de soi-même.

Il est indispensable de se concentrer sur des changements d'habitude, sur l'ampleur de la trace qu'on laisse de notre vie. Cela passe concrètement par une autre logique où chacun respecte son environnement, que ce soit la na-

ture ou simplement son voisinage :

- dans les projets de nos collectivités, les envisager en tenant compte impérativement des impondérables climatiques en plus du confort de chacun.
 - dans l'attitude individuelle de chaque citoyen avec par exemple, quelques réflexes à prendre qui sont incontournables pour l'hygiène et la santé de tous.
 - que les propriétaires de chiens se munissent d'un sac à disposition dans les toutounettes et jettent les excréments dans les poubelles ... nos trottoirs, nos rues, notre voie verte seraient plus accueillants.
 - que chaque citoyen effectue correctement le tri, et utilise la proximité de la déchèterie d'Aspiran ... les abords de nos colonnes de tri seraient plus propres.
- Ainsi, les agents de la municipalité seraient libérés pour des travaux plus gratifiants et utiles à la commune. Nous souhaitons tous qu'ils effectuent leurs tâches en étant considérés par les habitants et ne soient pas uniquement contraints à ramasser tous les immondices de personnes négligeantes.

D'autres pollutions telles que les bruits intempestifs des 2 roues, le tapage nocturne, les stationnements anarchiques ou la vitesse excessive pourraient être évitées et nous obligent à verbaliser lorsque les limites du supportable sont franchies...

Tout cela peut se modifier, individuellement et collectivement et dépend exclusivement de nous. C'est à notre portée, il suffit de concentrer nos efforts sur cette situation que nous devons changer. Avec un peu de volonté, il est simple de porter une attention aux autres, à nos amis, nos voisins et même aux inconnus. C'est de cette bienveillance que dépend notre art de vivre.

Si chacun fait un effort, la collectivité sera gagnante.

**« Il y a un autre monde, mais il est dans celui-ci »
Paul Eluard.**

Continuons à agir, à nous entr'aider, nous ingénier comme on peut, patiemment. Pour cela, je vous invite à nous retrouver dans la précaution de l'autre.

Claude VALÉRO



«Le Sillon : Les trois mousquetaires»



« Les trois mousquetaires »



Nettoyage du bord d'Hérault avec «ANIMAGOU»



Célébration du 8 mai

SOLIDARITÉS

SANTÉ

Présence Verte

Depuis 1996, Présence Verte Services intervient auprès des familles, des actifs, des retraités, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées fragiles. L'association s'adapte aux besoins qui évoluent et propose une large gamme de services à domicile :

- Aide et Accompagnement à domicile
- Equipes Spécialisées Autonomie
- Services de Soins Infirmiers à Domicile
- ESPRAD Parkinson/SEP
- Livraison de repas
- Service handicap
- Téléassistance
- Famille et Enfance

Présence Vertes Services combine expérience et proximité pour servir toutes les communes de l'Hérault.

Agence de Secteur :

Z.A. les Cayrets – Résidence le Forum – 34300 AGDE

Horaires : du lundi au vendredi, 8h30 - 12h30 et 13h30 – 17h30

Téléphone : 04.67.35.83.50

Courriel : contact@presenceverteservices.fr

Site internet : www.presenceverteservices.fr



Banque alimentaire

Après la récolte de novembre 2020, compte tenu des besoins en aide des inscrits au C.C.A.S, une nouvelle campagne a été nécessaire. Ainsi les bénévoles se sont retrouvés devant les magasins Carrefour de Paulhan et Hyper U de Clermont l'Hérault les samedi 5 et dimanche 6 juin. Merci à eux et aux généreux donateurs, qui permettent ainsi à des familles de boucler les fins de mois. N'oublions pas que la crise COVID n'est pas qu'une crise sanitaire, c'est aussi une crise qui touche les plus faibles, ceux qui sont déjà en situation de précarité. Prochain rendez vous en Novembre 2021, les informations seront sur le site de la mairie et sur la page FB. Nous comptons sur vous!

Cabinet médical

Les Drs Robert DI MARTINO et Véronique JOURDAN sont heureux de vous annoncer l'installation du Dr Coralie JOSUAN au sein du cabinet médical Saint Sébastien de Paulhan.

Le Dr JOSUAN remplaçait déjà les médecins depuis 4 ans, avant de passer sa thèse de médecine générale à la faculté de médecine de Montpellier.

Elle reçoit les lundi, mardi et mercredi sur RDV au 04 67 25 25 65.

L'équipe médicale bénéficie également de la présence du Dr Alban JAUNET, médecin généraliste remplaçant. Depuis 3 ans, il assure les consultations du mercredi du Dr JOURDAN ainsi que les jeudi et vendredi du Dr DI MARTINO.

Une belle équipe médicale à votre disposition dans le respect de chacun.



Information Canicule

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer avant les premiers signes de souffrance corporelle, même s'ils semblent insignifiants.

Que faire en cas de vague de chaleur ?

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région. La chaleur fatigue et peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur. La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

La chaleur est surtout pénible :

- au début de la vague de chaleur car le corps ne s'est pas encore adapté
- quand elle dure plusieurs jours, surtout si la température reste élevée la nuit
- quand elle est humide et qu'il n'y a pas de vent

Enfin, sont considérés comme personnes à risque, les personnes âgées, les nourrissons et jeunes enfants, les femmes enceintes, les travailleurs en extérieur, les patients atteints de maladies chroniques ou de pathologies aiguës, les patients qui prennent certains médicaments.

Comment protéger son habitation ?

Avant une vague de chaleur

Il faut s'assurer que son domicile est équipé afin de faire face à une augmentation des températures : vérifier le fonctionnement des stores et volets, acheter ventilateurs et/ou climatiseurs, faire un stock de pain de glace et/ou de glaçons.

Pendant une vague de chaleur

Selon l'exposition au soleil du domicile, les stores seront baissés, les volets et vitrages seront fermés jusqu'au coucher du soleil. Si votre domicile dispose d'un côté ombragé, il est recommandé de faire un courant d'air. Dans tous les cas, il faut alterner ouverture et fermeture des volets et fenêtres en suivant le soleil.

Le soir, une fois le soleil couché et la température extérieure abaissée toutes les fenêtres seront ouvertes pour faciliter les courants d'air.

Comment se protéger ?

Avant une vague de chaleur

Il faut s'assurer que l'on dispose du matériel nécessaire : brumisateur manuel ou à piles

Pendant une vague de chaleur

- Privilégier les habits amples, légers et clairs, ainsi que le coton, qui laisse passer l'air et absorbe la transpiration
- Boire régulièrement, sans attendre d'avoir soif, de l'eau de préférence.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



- Se reposer et utiliser ventilateur et brumisateur
- Prendre régulièrement des douches fraîches
- Si l'habitation ne peut pas être rafraîchie, prévoir de passer plusieurs heures par jour dans un endroit frais, proche de son domicile et repéré à l'avance
- Préférer les fruits et légumes crus et les plats froids
- Limiter au maximum tout effort physique
- Reporter ce qui est urgent aux heures fraîches
- Si une activité est obligatoire : jamais au soleil
- Mouiller son tee-shirt et sa casquette avant de les enfiler, les laisser sécher sur la peau et renouveler le procédé
- Appeler les membres de sa famille au téléphone
- Demander l'aide de ses voisins
- Proposer son aide aux plus fragiles : soyons solidaires face à un impact collectif

Toute personne isolée souhaitant se faire recenser peut contacter le CCAS au 04.67.25.39.73.

Plus d'informations : www.solidarites-sante.gouv.fr/canicule

INFORMATION #CANICULE

La plateforme téléphonique d'information «canicule»

0800 06 66 66

Appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe

Pass'Sport

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. Aussi, l'Etat lance le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 5,4 millions d'enfants dans une association sportive à la rentrée



Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50€ par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre



Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).



Les familles éligibles au dispositif Pass'Sport recevront durant l'été 2021 un courrier, avec en-tête du ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, les informant qu'elles bénéficient de cette aide de 50€ par enfant.

Elles devront présenter ce courrier entre le 1er juillet et le 31 octobre 2021, au moment de l'inscription dans l'association sportive de leur choix pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50€ sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence.

Le Pass'Sport pourra être utilisé auprès des associations volontaires affiliées à une fédération sportive.

Plus d'infos sur : www.sports.gouv.fr/pass-sport

Activités estivales jeunesse



Les quinzaines aquatiques (12-16 juillet / 19 au 30 juillet / 2 au 13 août / 16 au 27 août) sont les rendez-vous incontournables de l'été pour apprendre à nager ou à se perfectionner. Si votre enfant a entre 4 et 12 ans, n'hésitez plus, inscrivez-le aux quinzaines aquatiques.

Ouverture des inscriptions le lundi 28 juin 2021.

Dossier d'inscription à télécharger en ligne : <https://www.cc-clermontais.fr/centre-aquatique/les-activites-2/>

Horaires d'inscription au centre aquatique du Clermontois : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 18h. Plus d'infos et inscriptions : 04 99 91 49 39.

Nous n'avons pas encore d'informations pour les quinzaines aquatiques à Paulhan.



Cette démarche est obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Le jeune pourra alors s'inscrire au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat...

Présentez-vous à la mairie de votre domicile muni(e) de votre pièce d'identité – justifiant la nationalité française – et du livret de famille.

Le Conseil Municipal des Enfants en action!

A partir d'une synthèse de leurs projets, les membres du CME se sont répartis en 3 groupes : loisirs ; environnement - communication ; solidarités. Chaque groupe a pris en charge des actions et s'est projeté sur l'année prochaine.

Le groupe Loisirs a organisé une fête de fin d'année pour les élèves de CMI et CM2. Il s'est aussi intéressé à l'aménagement de l'arboretum avec le groupe environnement ; ce dernier a travaillé pour rédiger un projet inscrit aux budgets participatifs de la commune et du département pour l'arboretum et le parcours à partir de la chapelle ND des vertus. Il a proposé également à ses camarades une session «nettoyage du centre ville» (qui sera reconduit à la rentrée) et s'est réuni pour proposer un logo au prochain Conseil prévu le 29 juin.



Réunion de travail - salle des conseils

Le groupe «solidarités» a participé activement aux journées de la banque alimentaire fin mai.

En bref, pas mal de choses déjà réalisées et en cours avec un beau groupe plein d'énergie et de volonté pour préparer l'avenir!

Merci à tous pour votre assiduité et votre persévérance qui sont des clés pour la réalisation de vos idées.



participation à la banque alimentaire



Préparation des lots pour fin d'école



matinée nettoyage en centre ville



Projet artistique danse



Action Randoland - environnement et Land Art

PAULH'EN SPORT 2021 ESPLANADE DE LA GARE



Centre de Loisirs



Jeux à l'arboretum



Action Randoland - environnement et Land Art



Action Randoland - environnement et Land Art

PAULH'INFOS n°22

PAULH'INFOS n°22

RISQUES / SÉCURITÉ

FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

- Ni feu ni barbecue aux abords des forêts
- Pas de cigarette en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture
- Pas de travaux sources d'étincelles les jours de risque d'incendie
- Pas de combustible contre la maison (bois, fuel, butane...)

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS

Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr

#FeuxDeForet

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en localisant le feu avec précision

Je me confie dans ma maison elle est mon meilleur abri

Prévention des feux de forêt

Les forêts et les espaces naturels sont des territoires particulièrement vulnérables

L'étendue des surfaces boisées rend notre territoire vulnérable au risque incendie de forêt, notamment en période estivale. Leur impact sur l'environnement est considérable, détruisant la faune et la flore des zones touchées. Les incendies ont également un impact sur la qualité de l'air.

Toutefois, le risque de feu de végétation n'est pas cantonné à l'été, tous les types d'espaces naturels sont vulnérables en toutes saisons et les conséquences sont parfois dramatiques.

Connaître les bons comportements

La prévention du risque incendie de forêt passe avant tout par des comportements responsables. La campagne de sensibilisation et de prévention a pour but de faire connaître à tous les bons comportements à adopter :

- aux abords des forêts, n'allumez aucun feu ni de barbecue ;
- ne jetez jamais vos mégots en forêt ou par la fenêtre de votre voiture ;
- ne réalisez pas de travaux avec des matériels pouvant déclencher un feu (disqueuse, soudure...) les jours de fort risque d'incendie ;
- ne stockez pas vos combustibles (bois, fuel, butane) contre votre maison ;
- témoin d'un début d'incendie, prévenez le 18, le 112 ou le 114 et essayez de localiser le feu avec précision ;
- confinez-vous, ne fuyez pas, votre habitation est le meilleur abri.

La diffusion de ces conseils au plus grand nombre permettra de réduire les départs de feux accidentels mais aussi d'agir pour limiter la propagation des feux et d'adopter les bons réflexes de sauvegarde.

MEMO

Un feu de forêt peut être d'origine naturelle (dû à la foudre ou à une éruption volcanique) ou humaine.

COMMENT SE DÉVELOPPE UN INCENDIE ?

Pour qu'il y ait inflammation et combustion, trois facteurs doivent être réunis :

- présence d'un **combustible** (n'importe quel matériau pouvant brûler) ;
- présence d'une **source externe de chaleur** (flamme ou étincelle) ;
- présence d'**oxygène** pour alimenter le feu.

OBLIGATIONS LEGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

En cas de non-respect des règles, vous êtes passible d'amendes.

- obligation de débroussailler sur 50 mètres tous les abords de constructions lorsqu'elles se trouvent dans, ou à moins de 200 mètres d'une forêt ou d'un espace naturel ;
- obligation de libérer les voies d'accès ;
- obligation de supprimer arbres et branches situés à moins de 3 mètres des maisons ;
- obligation d'éliminer arbres et plantes mortes ou malades ;
- obligation d'élaguer les arbres et de laisser 3 mètres entre deux houpes ;
- obligation de supprimer les arbustes sous les arbres ;
- obligation d'évacuer les végétaux coupés en déchetterie ou de les broyer.

Il est formellement interdit de brûler des végétaux sur place, à l'air libre.

Prévention des noyades

Adoptez les bons réflexes pour prévenir les noyades ! La plupart sont évitables !

L'arrivée des vacances et des premières chaleurs est synonyme de pics de noyades estivales. A tous les âges et dans tous les lieux (mer, lacs, plans d'eau, rivières, piscines privées familiales), la baignade comporte des risques. En France, les noyades sont responsables chaque année d'environ 1000 décès. Elles sont la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans. Mais elles concernent toutes les catégories d'âges.

Adopter les gestes essentiels pour se baigner et pratiquer une activité aquatique sans danger !

Avant de vous baigner

Assurez-vous de votre niveau de pratique :

- Pour vous et vos enfants, apprenez à nager avec un maître-nageur sauveteur, le plus tôt possible.
- Faites reconnaître par un maître-nageur sauveteur votre capacité et celles de vos enfants, à évoluer dans l'eau en toute sécurité.
- Prévenez vos proches lorsque vous allez vous baigner.
- Si vous ressentez le moindre frisson ou trouble physique, ne vous baignez pas.

Préférez les zones de baignade surveillées :

- A votre arrivée, informez-vous sur les zones de baignade pour savoir si elles sont surveillées, interdites ou dangereuses.
- Pour vous baigner, préférez les zones surveillées où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.

Restez toujours attentifs à vos enfants, même si la zone est surveillée. Informez-vous sur les conditions de baignade :

En arrivant sur votre lieu de baignade, renseignez-vous auprès du personnel chargé de la surveillance sur les conditions de baignade : courants, dangers naturels, etc.

Respectez toujours les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade et/ou par les sauveteurs.

Avec vos enfants

Restez toujours avec vos enfants quand ils jouent au bord de l'eau ou dans l'eau.

- Baignez-vous en même temps qu'eux.
- Désignez un seul adulte responsable de leur surveillance.

Pour vous-même

Tenez compte de votre forme physique :

- Ne surestimez pas votre condition physique. Avant de partir nager au loin, assurez-vous que votre forme physique vous le permet.
- Souvenez-vous qu'il est plus difficile de nager en milieu naturel (lacs, rivières...) qu'en piscine.

Évitez tout comportement à risque :

- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.
- Ne vous exposez pas excessivement au soleil avant la baignade.
- Rentrez progressivement dans l'eau, particulièrement lorsque l'eau est froide et que vous vous êtes exposé au soleil.

~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillés.

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relayé dans 1 noyade sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

Si votre enfant est passif comme d'habitude après quelques minutes et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, il faut rapidement prévenir les secours. La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

Pour plus d'informations : <https://solidarites.sans-gone.fr/baignades> www.gpsr.gouv.fr/preventiondesnoyades

EN PARTENARIAT AVEC :

~ Baignades ~

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES

ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !

Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante !

Pourquoi ? Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer. Quels sont les signes d'alerte ? Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, déshydratation, sensation de malaise ou de fatigue intense. Comment réagir en cas de choc thermique ? 1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide. 2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous. 3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

Pour plus d'informations : <https://solidarites.sans-gone.fr/baignades> www.gpsr.gouv.fr/preventiondesnoyades

EN PARTENARIAT AVEC :

CHIFFRES CLES

- les noyades accidentelles représentent environ 1000 décès par an ;
- la noyade est la première cause de mortalité chez les moins de 25 ans ;
- 44% des noyades ont lieu en mer, 22% en lacs, plans d'eau, rivières et 20% en piscine familiale ;
- 1 noyade sur 4 est mortelle ;
- 1 pic de chaleur multiplie par 3 le risque de noyades.

Entre 2015 et 2018 :

- +30% de noyades accidentelles ;
- +96% de noyades accidentelles pour les moins de 6 ans ;
- +78% de noyades accidentelles pour les moins de 13 ans

INTERDICTION

Par arrêté du Maire, la baignade est interdite sur les espaces naturels des berges du fleuve Hérault dans le secteur de la Pensière, sur la commune de Paulhan, du 1/01/2021 au 31/12/2021.

Les contrevenants à ces dispositions seront poursuivis conformément aux lois en vigueur et seront notamment passibles de peines prévues par le code pénal.

SCANNEZ MOI POUR PLUS D'INFOS

Hérault

CITOYENNETÉ

PAULH'EN FLEURS 2021

Continuons de fleurir notre village !

Selon vos envies, fleurissez vos balconnières, fenêtres, pas de porte, vasques afin d'améliorer notre cadre de vie et de le rendre ainsi agréable !

Jardiniers en herbe ou confirmés, laissez libre cours à votre créativité : plantez, semez, repiquez, arborez, fleurissez, agrémentez le plus d'endroits possibles afin que la place accordée au végétal dans l'aménagement de l'espace public soit valorisée. Choisissez des végétaux, associez-les et créez une identité paysagère !

Le prix de ce concours (vacances en Espagne dans un mobil home de luxe) sera attribué en fin d'été aux heureux vainqueurs. Bonnes plantations à tous !



Garden des Souvenirs

Pendant des années vos petits compagnons ont partagé votre vie. Ils vous ont tout donné, de la joie, de l'amour, leur fidélité. Quoi de plus normal que de vouloir leur rendre hommage quand ils vous quittent ?

Vous souhaitez disperser les cendres de vos animaux de compagnie en pleine nature ? Il est possible, de le faire à Paulhan, sur une colline plantée d'oliviers, au calme, afin de garantir la conservation de leur souvenir.

Renseignements : 06.08.35.68.41



JE JARDINE MA RUE

Ce projet à l'échelle de la commune pour valoriser et embellir autrement a commencé à séduire certains de nos administrés qui ont décidé de tenter l'expérience.

Si vous aussi vous voulez participer à cette initiative citoyenne et à l'embellissement de la commune, l'opération «je jardine ma rue» s'adresse à tous, quel que soit votre âge.

Cette opération vous est proposée, via une autorisation temporaire d'utilisation de l'espace public pour végétaliser l'espace.

Alors n'hésitez plus, choisissez votre coin à embellir et venez en Mairie remplir un imprimé «je jardine ma rue» ou téléchargez-le sur Paulhan.fr (=> vie pratique => documents à télécharger)



Ton sac de casse croûte, tu l'as apporté plein? Tu peux le rapporter VIDE !!!

Notre ville, comme la plupart des villes, est confrontée depuis quelques années à la multiplication des incivilités allant de la détérioration, à la dégradation (tags, graffitis), jusqu'au vandalisme. Ces comportements d'une minorité nuisent à la qualité de vie de notre commune.

Les biens et matériels impactés sont pourtant la propriété de tous les Paulhanais et le coût de leur réparation et remplacement est à la charge du budget communal financé par les impôts des habitants.

Les « incivilités » qui englobent jets de débris sur la voie publique, les déjections canines, les dépôts sauvages d'ordures dans la nature, les tags, etc... nuisent à notre qualité de vie.

L'équipe municipale fait de la qualité de l'espace public une de ses priorités et met en œuvre de gros moyens pour en assurer la propreté.

Cela passe par le déploiement de moyens humains, matériels et financiers conséquents pour nettoyer les rues et entretenir l'espace public. Les services municipaux assurent quotidiennement sur le terrain le nettoyage et l'entretien de la voie publique sur l'ensemble de la commune. La collecte des déchets est assumée en parallèle par la CCC.

Il est demandé de bien respecter le règlement de la collecte des ordures ménagères, de sortir ou remiser les bacs aux jours et heures prévues.

Toutes ces actions pour lutter contre ces incivilités ne peuvent être efficaces que si, de leur côté, les habitants, mais aussi les gens de passage et les touristes, utilisent les matériels mis à leur disposition pour jeter leurs déchets et prennent conscience que la ville est un espace commun à préserver et à respecter.

Pour convaincre, il faut à la fois de la pédagogie et des sanctions. La municipalité va renforcer ses actions de verbalisation envers les détériorations, déchets sauvages etc. Il s'agit de faire respecter les règles et de prévenir les actes d'incivilité par une présence accrue sur la voie publique de la police municipale et de l'acquisition de moyens visuels déportés. L'adhésion à la brigade anti-tags du SIVOM d'Agde contribue en complémentarité à ces actions.

SANCTIONS ENCOURUES

Pour rappel, s'il n'en résulte que des dommages considérés comme légers, la peine maximale pour un acte de vandalisme (hormis les tags) est de 1 500 € d'amende.

Pour un tag, elle est de 3 750 € d'amende assortie d'un travail d'intérêt général.

En cas de dommage considéré comme important, l'acte de vandalisme est puni jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende. La tentative de vandalisme est punie des mêmes peines.

La Municipalité poursuivra toute personne coupable de ces faits en réparation du préjudice subi par la population de la commune.



Réagissons ensemble et adoptons un « manuel de la propreté »

MANUEL DE LA PROPRETÉ

- Ne jetez pas vos déchets dans la rue. Déposez-les dans les poubelles de rue.
- Adoptez le bon geste : éteignez puis jetez votre mégot dans la poubelle la plus proche ou dans un cendrier de poche. (tous les mégots finissent à la rivière 🚫).
- Ne vous débarrassez pas de vos encombrants sur le trottoir ou dans la nature. Apportez-les en déchèterie. Les services municipaux les ramassent le dernier mercredi de chaque mois si vous n'avez pas de moyen de transport, pour cela inscrivez-vous en Mairie 04 67 25 00 08
- Apprenez la propreté à vos animaux de compagnie. Prenez l'habitude d'utiliser les sacs mis à disposition pour ramasser les déjections de votre animal.
- Avertissez les services de la Ville 04 67 25 00 08 ou utilisez l'appli «PAULHAN» pour alerter en cas de problème de propreté.
- Signalez à la Police Municipale (04 67 25 15 69) si vous êtes témoin d'une dégradation, en lui apportant des éléments d'informations sur les auteurs de ces actes. Ceci n'est pas un acte de délation, mais un acte citoyen envers les responsables d'incivilités.



Révision du Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal de Paulhan a délibéré en date du 09/07/2015 afin de prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la commune.

De nouvelles mesures législatives et réglementaires ont été adoptées dans le domaine de l'urbanisme notamment les lois Grenelle et ALUR.

Il apparait opportun de conforter le P.L.U de la commune avec ces nouvelles mesures.

Il semble donc nécessaire d'accompagner ces évolutions afin de fixer les objectifs en réorientant le projet d'aménagement et de développement durable du territoire, à savoir :

- renforcer le dynamisme économique de la commune pour assurer la création de richesses et d'emplois ;
- développer une commune accueillante, solidaire et équilibrée pour répondre aux besoins de tous ses habitants ;
- maintenir l'équilibre harmonieux entre le développement économique de la commune, son aménagement (modes d'urbanisation, déplacement) et la protection de l'environnement naturel et agricole.

Un registre de concertation est disponible à l'accueil de la mairie aux heures et jours habituels d'ouverture, destiné aux observations de toute personne intéressée.

Il est également possible d'adresser un courrier à M. le Maire par voie postale ou par mail mairie@paulhan.fr

Déclaration meublés de tourisme

Depuis janvier 2021, la Communauté de communes du Clermontais représentée par l'Office de tourisme a mis en place le logiciel Déclaloc.

Ce logiciel permet d'effectuer la déclaration de votre hébergement de tourisme (meublé, chambre d'hôtes) en ligne par un CERFA dématérialisé sur le site <https://herault-tourisme.declaloc.fr/> et de télécharger directement votre déclaration.

Rappel : les hébergements, qu'ils soient loués en direct ou par le biais d'un opérateur numérique (Airbnb, Booking ...), doivent **obligatoirement** faire l'objet d'une déclaration en mairie.

CÔTÉ PISCINE



Pour essayer de réduire le déficit d'exploitation des piscines (619 000 euros pour Clermont, 61 000 euros pour Paulhan), la Communauté de communes a commandé une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix de mode de gestion des équipements aquatiques. Le rapport indique que la piscine de Paulhan, dans sa soixantième année, « ne présente plus aujourd'hui les conditions de confort qu'attendent les usagers d'une piscine en 2021 ». Suite à ce rapport, la question de la fermeture a été évoquée. Suite aux interventions répétées du maire et des élus, deux expertises ont été menées sur le site pour évaluer la sécurité de l'équipement et de son fonctionnement. Constatant que les problèmes étaient davantage d'ordre d'entretien que de sécurité, le Président de la CCC, Claude Revel a donné ordre d'effectuer les travaux permettant une ouverture pour cette saison. Les agents des services techniques de la Communauté de communes se sont mis en action pour les travaux de rénovation, et Qualipro piscine pour les résines.



Pour cette première session : 7 projets ont été déposés, soit individuellement, soit par des associations, ils sont à l'étude avec les services techniques et administratifs.

Nous travaillons aussi avec les porteurs de projet pour préciser la faisabilité et la conformité de leur dossier puis nous réaliserons avec eux les documents de communication (flyers et affiches) pour préparer la campagne d'élection du budget participatif.

Rendez vous en septembre pour une réunion publique d'information, puis début octobre pour le vote..

Les dates seront précisées sur les supports de communication de la commune.



Réparation des jeux à la Gare



Installation banc de musculation sur la Voie Verte



Caniveau Avenue Paul Pélisse



Installation des mâts pour panneaux



Caniveau Rue de Belfort - Avant



Caniveau Rue de Belfort - Après

«LA VIE DU VILLAGE»...

EN IMAGES



Atelier Pop-up



Festival Tapatoudi Collège



Projet éducatif GS Arc-en-Ciel composteur collectif



Réception nouveaux ouvrages à la Médiathèque



Spectacle «Elle pas princesse, lui pas héros», GS Arc-en-Ciel



Exposition Claude Eyraud «Rêver l'Arbre»



MABEL juin 2021



Concours d'éloquence au Collège



Atelier de création sonore - Bololipsum à la médiathèque



Pique-nique de 2 classes de CP école Arc-en-Ciel au Jardin de l'Alhambra



Sortie nature groupe scolaire Arc-en-Ciel

PAGES CULTURELLES

La Médiathèque

https://www.paulhan.fr/bibliotheque-jeanne-grizard_fr.html

Le port du masque et le nettoyage des mains sont obligatoires pour entrer à la médiathèque



À 18 ans, tu vas faire quoi avec les 300€ du pass Culture ?



Ce dispositif te permet d'avoir accès l'année de tes 18 ans à une application sur laquelle tu disposes de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon tes envies les propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, abonnements numériques, etc.).

Le pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture.

Pour bénéficier des 300€ du pass culture, tu dois :
- avoir 18 ans ;
- résider en France métropolitaine ou d'outre-mer.

Si tu remplis ces 2 conditions, tu peux bénéficier en quelques clics des 300€ en téléchargeant l'application via l'APP Store ou le Play Store.

Puis connecte-toi pour déposer ton dossier d'inscription. Tu recevras, ensuite, un mail de confirmation pour la validation de ton dossier. Il te suffit ensuite de retourner sur l'appli pour te créer un compte. Les 300€ seront automatiquement crédités dessus.

Ensuite, tu peux les utiliser pour des places de concert, de cinéma, de théâtre, des festivals, des livres, des abonnements à des plateformes de streaming, des cours de musique et de danse, etc.

N'hésite pas à laisser une note ou un commentaire après ta première réservation sur l'appli !

Plus d'infos sur : pass.culture.fr

Tout ça en téléchargeant l'appli



ANIMATIONS

ADULTES

L'Atelier des Mots Ecrits
Le lundi de 15h à 16h30

Les ateliers d'écriture animés par Mme Baude reprendront le lundi 20 septembre. Si vous souhaitez jouer avec les mots, construire un texte, rédiger quelques lignes, partagez votre inspiration, rejoignez-nous !



ENFANTS

Atelier «Crée ta carte postale»
Le 23 juillet, de 15h à 16h30

Animé par Martine Perrin, illustratrice jeunesse, cet atelier s'adresse aux enfants à partir de 7 ans. Viens créer ta carte postale de vacances en jouant avec des formes et des couleurs, des trames et des surfaces, des pleins et des vides ! Jauge limitée. Inscriptions obligatoires.

Cet atelier se déroule dans le cadre de «Partir en Livre» initié par le Ministère de la Culture, en partenariat avec le réseau de lecture de la CCC.



LECTURE ANIMÉE

MARDI
6 JUILLET
18h00

Jardins de la Mairie

BESOIN D'HUGO
de et par Michel CAPRON

Lecture «Besoin d'Hugo»
Le mardi 6 juillet à 18h

Nous commémorons cette année le 150ème anniversaire de la Commune de Paris. Cette lecture proposée par Michel Capron, dans les jardins de la Mairie, vous transportera dans cette épopée aux travers de rencontres, qui de Louise Michel à Cosette, nous ramènent à notre insatiable envie de vivre et d'atteindre l'inaccessible étoile.

Coups de coeur

Adultes

Un parfait coupable,
Maggie SHAYNE
Les Impatientes,
Djaïli AMADOU AMAL

Adolescents

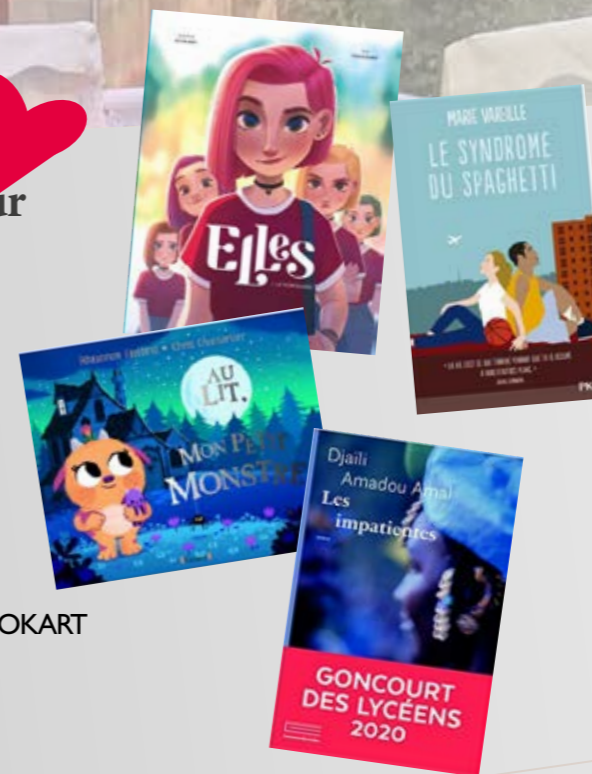
Le syndrome du spaghetti,
Marie VAREILLE

Enfants

ELLES,
Kid TOUSSAINT et Aveline STOKART

Tout petits

Au lit mon petit monstre,
Rhiannon FIELDING
et Chris CHATTERTON



LIRE AU JARDIN



Tous les mercredis
du 7 JUILLET
au 25 AOÛT 2021
de 9h00 à 12h00
Jardins de la Mairie

Horaires d'été
du 28 juin au 28 août :

| | |
|------------|---|
| Lundi : | 14h00 - 17h00 |
| Mardi : | 09h00 - 12h00 |
| Mercredi : | 09h00 - 12h00 lire au jardin (à partir du 7/07) |
| Jeudi : | 09h00 - 12h00 |
| Vendredi : | 09h00 - 12h00 |

Contact : 04 67 25 00 89 - mediatheque@paulhan.fr

PROCHAINE EXPO
DU 6 AU 31 JUILLET
«ANIMAGOÛ» PRESENTE
DES IMAGES
DU MONDE AQUATIQUE
REGIONAL
PHOTOS
DE PHILIPPE CARRIERE



Présentation de l'ouvrage « Paul PELISSE »
édité par les Amis de Paulhan



Bienvenue à la médiathèque !
Dans le dernier Paulh'infos, nous vous présentions l'équipe d'accueil de la Médiathèque : Christophe, Laura et Michel. Aujourd'hui, nous mettons en avant **Magali et Sylvie**, personnel d'entretien qui permet de garder ce lieu bien agréable.
Merci à elles!

Inscriptions obligatoires au 04.67.25.00.89.

ASSOCIATIONS

Merci à toutes nos associations pour leur participation active au « vivre ensemble » de notre commune ! Leur travail bénévole est précieux en particulier dans la période actuelle.

Les Amis de Paulhan

Un sportif paulhanais, Yves CROS



Il a porté bien haut les couleurs de son village, comme athlète international. Il était entré par concours au Collège National de moniteurs et d'athlètes d'Antibes, au Fort Carré, où avait été déplacée pendant la guerre la célèbre école de Joinville.

En 1942, sur 110 mètres haies, il est champion de France Junior. En 1943, il entre à l'Institut National des Sports de Paris, dont il deviendra professeur.

Sa deuxième passion sportive était le football. Après s'être consacré à l'équipe de Malakoff, la Fédération Française de Football lui confie le rôle d'entraîneur et de préparateur physique et technique des équipes nationales. Sa devise était : «Promouvoir la dignité de l'homme dans son énergie et sa splendeur morale».

Le stade de football des Laures porte aujourd'hui son nom avec une plaque qui y est apposée.

"Yves est le fils de Mme Cros, celle-ci a officié de nombreuses années comme directrice de l'école maternelle de Paulhan. Quand j'ai fréquenté la classe de dernière année de l'école maternelle, je me trouvais dans la classe tenue par Mme Cros, il y a de cela un certain nombre d'années. Les autres institutrices de cette époque se nommaient Mlle Maniabal et Mlle Verdier." Conclut Alain Satger.

Yves CROS

(5 octobre 1923 Aigues-Vives - 22 mars 1995)

Athlète français spécialiste du 400 mètres haies.



Carrière : vainqueur de son 1^{er} titre de Champion de France du 400m haies en 1946, Yves Cros est sélectionné en équipe de France lors des Championnats d'Europe d'Oslo. Il termine 4^{ème} de la finale du 400m haies en 52s 6, et remporte la médaille d'or du relais 4 x 400m aux côtés de Bernard Santona, Robert Chef d'hôtel et Jacques Lunis, réalisant le temps de 3min 14s 4. Conservant son titre national en 1947 et 1948, il participe aux Jeux Olympiques de 1948 de Londres où il termine 5^{ème} du 400m haies. Il remporte son 4^{ème} titre consécutif de champion de France en 1949.

Licencié au Stade français, son record personnel sur 400m haies est de 52s5 (1948).

Etoile Sportive Paulhan Pézenas Avenir

Après deux saisons blanches, sans aucune évolution au niveau des accessions en catégorie supérieure, l'Etoile prépare la prochaine saison. Quatre nouveaux joueurs rejoignent le groupe : Dorian DOL (ex Narbonne), Mickaël LABORDE (ex Agde), Adrien MARTINEZ et Olivier CONQUET (ex Canet). Les trois derniers ont déjà porté les couleurs de l'Etoile. Le groupe gagne en qualité et maturité.



Les équipes de jeunes ont, quant à elles, repris le rythme des tournois. Merci aux éducateurs.

En raison de la crise sanitaire, le 100^{ème} anniversaire de l'Etoile n'a pas pu être fêté et est donc reporté à 2022.



Mickaël LABORDE



Olivier CONQUET



Dorian DOL



Adrien MARTINEZ

Histoire d'Être

10^{ème} rencontre 2021 «HISTOIRE D'ÊTRE»
CHOISSONS LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTE

À la salle des fêtes (Cours national)

Vendredi 1 octobre : **BALETI**

Samedi 2 octobre de 14h à 19h + concert

Dimanche 3 octobre de 10h à 19h

L'association «Histoire d'Être» ne se décourage pas et espère fêter cette année, sous le signe du lien et de la solidarité, l'anniversaire de ses 10 années de rencontres et de partages, et vous donne rendez-vous début octobre 2021.

Nous vous invitons à un week-end festif en commençant par la danse avec un ballet le vendredi soir et d'autres surprises tout au long du WE.

Vous aurez comme d'habitude, l'occasion de rencontrer une trentaine de professionnels du bien-être et de la santé. Vous pourrez échanger avec eux sur leurs pratiques respectives, massages, soins énergétiques, médecines chinoise et indienne, géobiologie, chamanisme, naturopathie, sono thérapie, équi-thérapie, hypnose, travail vocal et bien d'autres choses encore.

Des conférences ainsi que des ateliers «découverte» variés seront proposés à titre gratuit tout au long des 2 jours. Pour voir le programme détaillé à partir de mai, rendez vous sur le site : histoiredetre34.net et sur notre page facebook.

Les inscriptions aux ateliers se feront sur place. Une librairie sera à votre disposition ainsi qu'un bar et une petite restauration bio.

Inauguration : samedi à 13h30 autour d'un «café musical».

histoiredetre34@gmail.com

Facebook : Histoire D'être

06.99.07.67.59 / 06.25.61.50.13 / 04.67.44.06.81



Comité des Fêtes



LA FETE LOCALE CETTE ANNEE ? OUI...
MAIS...

A l'heure où nous écrivons, seuls les concerts assis sont autorisés, et nous n'avons aucune visibilité quant à la possibilité d'organiser des bals. De plus, l'absence de manifestation depuis février 2020 pèse lourdement en négatif sur le budget du CDF. Cette situation est un véritable «casse tête» et complique la faisabilité de notre fête locale 2021. La programmation est habituellement arrêtée en mars/avril, mais dans ce contexte et avec toutes ces incertitudes, comment s'engager ?

La municipalité et le CDF avaient la volonté et la détermination que cette tradition, et ce qu'elle apporte au village, retrouve vie cette année, même à minima. Si toutes les ombres ne sont pas levées, la situation évoluant favorablement, nous avons pu programmer 2 jours de fête locale avec, et, grâce au soutien, à l'implication et à la confiance de la municipalité.

VENDREDI 20 AOUT :

Repas-Concert «Divas Forever»
suivi d'un bal animé par le DJ J'KP.

SAMEDI 21 AOUT :

Bal avec le groupe «ENJOY»

Evidemment la tenue des bals sera fonction des contraintes sanitaires à ces dates, mais les forains seront présents.

Si nous avons dû annuler la soirée mousse prévue le 25 juin, 2 animations sont encore programmées, le repas des vendanges en octobre et la parade de Noël en clôture du marché de Noël organisé par l'ACA²P.

Restons positifs pour faire vivre et perdurer notre tradition, nous espérons vous retrouver nombreux sur l'esplanade de la gare les 20 et 21 août prochains.

Le CF tiendra la buvette à la cave coopérative lors de la soirée du 13 juillet.

Tennis Club Paulhan



Le mercredi 16 juin, pour clôturer la saison, le Tennis Club de Paulhan a organisé un tournoi interne avec Marine l'entraîneuse «mini club» (14 adhérents de 3 à 7 ans). Après les matchs, s'est déroulée la partie conviviale dans le respect des contraintes sanitaires : remise de tee shirt et de coupes avant le repas tiré du sac en présence des parents membres du bureau. Un grand merci à tous les bénévoles et participants!

Association Parents d'Elèves 1 2 3 Soleil



123 Soleil est une association de parents d'élèves des 2 écoles de la commune, à savoir l'école Maternelle DOLTO et l'école Primaire ARC-EN-CIEL. Tout au long de cette année scolaire, nous avons organisé différentes animations, pour le grand plaisir des enfants.

Malgré une année particulière due à la crise sanitaire, nous avons pu réaliser certaines de nos animations à l'école ou à distance, avec la complicité des instituteurs et des parents, qui ont accepté de jouer le jeu. Afin de soutenir les 2 écoles financièrement, dans leurs « projets des écoles », nous avons également récolté des fonds, en organisant une vente de chocolats pour Pâques, qui a eu un franc succès. Nous avons eu 2 petites déceptions concernant les 2 animations carnaval, et kermesse en fin d'année qui ont été annulées suite aux décisions gouvernementales.

Nous souhaitons aussi vous parler d'un projet en cours car l'association 123 soleil s'est inscrite au budget participatif citoyen de l'Hérault, en collaboration avec les enfants du conseil municipal et la commune de Paulhan. Le nom du projet est « Heureux à l'ombre de nos arbres ». Le but serait d'aménager les jardins de l'arboretum à Paulhan, avec des jeux et du mobilier urbain (jeux, bancs, tables...) afin de favoriser les échanges entre générations.

Pour plus de renseignements, veuillez trouver ci-dessous, le lien :

<https://jeparticipe.herault.fr/dialog/budget-participatif-heraultais-2/proposal/heureux-a-lombre-de-nos-arbres>

Nous n'aurions jamais pu y arriver sans le soutien inconditionnel des différents acteurs. Ainsi, pour ma première année en tant que présidente de l'association, je tenais à profiter de cet article pour remercier :

- Le groupe de parents actifs de l'association, pour leur confiance et leur engagement, dans des conditions parfois très contraignantes, mais « surmontées » avec brio.
- Les enseignants, pour nous avoir fait confiance et épauler, lors de nos différentes actions au fil de l'année.
- Tous les parents, pour leur participation lors des différentes actions proposées, tels que pour notre vente de chocolat à Pâques mais aussi notre tombola à Noël.
- La mairie, pour son soutien, notamment pour le prêt d'un local réservé à notre association.
- Les commerçants de Paulhan et alentours, qui ont contribué au succès de notre tombola de Noël, grâce aux dons.
- Et pour finir, mon binôme, Stéphanie, qui s'investit au maximum et sans qui, je n'aurais jamais osé me lancer dans cette aventure !

Et sans oublier nos conjoints, Jérôme et Ad, pour leur patience et leur soutien.

Je vous donne rendez-vous à la rentrée prochaine. En attendant, prenez soin de vous et soyez vigilant. Je vous souhaite, à tous, de très belles vacances d'été !

Mounia EL MAHZOUM,
Présidente 123 Soleil.

ape.123soleilpaulhan@gmail.com
Facebook : 123 Soleil -

Association des Parents d'élèves de Paulhan
Téléphone : 06 21 09 57 89

Association Laïque des Parents d'Elèves du Collège



Qui sommes-nous ?

Des parents bénévoles issus des 10 villages du secteur du collège de Paulhan à vos côtés depuis 1971.

Nos missions :

- Vous représenter au sein des différentes instances du collège (conseil d'administration, commissions, conseils de classe), dans un esprit de laïcité et dans le respect des opinions de chacun.
- Mener des actions à destination de vos enfants collégiens.

Notre participation au Conseil d'Administration du Collège :

Les parents élus de notre association sont un lien privilégié avec le collège :

- Ils veilleront à la qualité de la relation parents, enfants, enseignants.
- Ils transmettront aux conseils de classe les attentes dont vous leur faites part.
- Ils siégeront dans les commissions et instances.

Quelques exemples de nos actions au cours des années précédentes :

- Accueillir et représenter les familles tout au long de l'année par notre présence aux conseils de classes, aux conseils d'administrations et à toutes les commissions.
- Informer les familles par la diffusion de nombreux compte-rendus.
- Améliorer les conditions de vie des enfants :
 - * obtention de l'accueil exceptionnel d'enfants à la cantine et diminution du forfait cantine au troisième trimestre. Travail sur la mise en place de la mensualisation du paiement.
 - * intervention auprès d'Hérault Transport (signalement des retards, des conditions de trajets).
 - * échanges réguliers avec l'équipe de direction du collège pour réguler les difficultés rencontrées dans la vie des collégiens, pour répondre à vos questions.
- Contribuer au financement à hauteur de 2790 € en 2018-2019, de 3810 € en 2019-2020 pour les séjours linguistiques des 4èmes et des 3èmes et les projets mis en place dans le collège (projets de classe, AET, Mobil'hand, concours Kangourou, Big Contest...)
- Organiser des événements conviviaux pour collecter des fonds en faveur des collégiens (loto), pour animer la scolarité des élèves.

Cette année 2020-2021, marquée par la crise sanitaire, de nombreuses actions ont été annulées. Nous espérons tous que la situation va s'améliorer à la rentrée prochaine.

paulhanalpe@gmail.com

Page Facebook : ALPE - Association Laïque des Parents d'Elèves

Etoile Sportive Paulhan Basket



COMPTE RENDU DERNIERE AG DE L'ESPB

Nous avons profité de cet événement pour remercier l'ensemble de nos bénévoles pour leur investissement quotidien et leur formidable travail auprès des équipes de Jeunes qui ont rencontré un vif succès. Remercier l'ensemble de nos sponsors (Ent. Jeanjean, Assur pour tous, Paulh'optique, Bureau Tabac, Valeco et Moulin de garrigues) par leurs dons très précieux qui ont servi à équiper plusieurs de nos équipes en tenues de match et matériels. Parce que la création des équipes U7 et U9 a rencontré un vrai succès et que nous voulons encourager la pratique du Basket chez les jeunes Paulhanais(e)s, nous profitons de cette occasion pour vous annoncer la création de 2 nouvelles équipes de Jeunes U11 (9-10 ans) Filles et Garçons à compter de la reprise en septembre.

Rien ne serait bien entendu possible sans l'aide de nos bénévoles mais également sans le soutien de notre Mairie que nous tenons particulièrement à remercier pour la mise aux normes du nouveau tracé du terrain de Basket ainsi que pour leur subvention. Cela démontre que notre Mairie est très attachée au sport et à la vie associative de notre village.

Enfin, nous avons voulu nous montrer solidaires de nos équipes adultes en leur proposant un remboursement partiel ou un avoir sur la prochaine saison face à la saison blanche qu'ils ont connue.

Aujourd'hui, nous nous voulons optimistes quant à une reprise en salle à la rentrée suite aux vaccinations et aux résultats encourageants sur la sortie de crise. Pour cela, nous lançons dès à présent notre campagne de recrutement pour nos équipes de Jeunes U7 mixte, U9 mixte, U11 filles, U11 garçons, seniors filles, seniors garçons, Loisirs Mixte et Bénévoles prêts à s'investir pour notre association.

Nous lancerons pour cela des stages MiniBaskets destinés aux Jeunes Paulhanais(e)s et alentours de 5 à 9 ans prévus pour le mois de juillet. Ouvert aux licenciés et non licenciés, nombre de places limités.

Renseignements par mail : espaulhanbasket@gmail.com

Cet été, l'association «Qu'Est Ce Qu'on Attend» vous propose d'ouvrir les portes des anciens ateliers municipaux mis à disposition par la mairie rue Raspail pour participer à des ateliers d'arts plastiques dans un premier temps.

Nous en profiterons pour avancer sur le projet «Totelm» qui est resté en attente pendant la période COVID.

Egalement au programme : réalisation de boîtes à livres, peintures, montages ...

Pour les plus courageux : participation à l'aménagement des lieux.

Nous commencerons par les 3 premiers mercredis du mois de juillet de 9h à 12h, puis nous nous adapterons au public.

Renseignements et inscriptions : collectifqqa@gmail.com

<https://qqa.wordpress.com/2021/01/13/totems/>

tel : 07 83 10 80 07 / 06 08 56 73 08



Q.Q.O.A.



VIE ÉCONOMIQUE

Pages composées en collaboration entre le service communication et l'ACA²P.
Un oubli, une erreur ? N'hésitez pas à nous le signaler !

LA BRASSERIE

Le restaurant La Brasserie a ouvert ses portes le 19 mai 2021 pour votre plus grand plaisir ! Vous travaillez non loin de la ZAE la Barthe ? Venez découvrir ses menus de 11 à 15 €. Le premier est composé d'un plat. Le menu à 13 d'un plat et d'une entrée ou un dessert. Enfin, pour seulement 15€ vous avez entrée, plat et dessert. Chaque jour, la brasserie réalisera deux entrées, plats et desserts différents pour varier les plaisirs pour ses gourmands réguliers. La carte, elle, ne change pas, et vous dévoile cinq entrées, cinq viandes, cinq poissons et cinq desserts. La Brasserie est ouverte chaque midi du lundi au samedi. À partir du 9 juin elle sera également ouverte le soir du mercredi au samedi. Si vous souhaitez venir manger un bon repas dans la convivialité, c'est ici que vous serez conquis !



LA BRASSERIE
A partir du 9 juin : du lundi au samedi - midi ; mercredi au samedi - midi et soir
A partir de septembre : lundi au samedi - midi
1 rue de l'Ébéniste - ZAE La Barthe - 34230 PAULHAN
Tel : 04 67 89 34 35
Facebook : Restaurant «La Brasserie»



PAULH'OPTIQUE
Sandrine LAMBERT
Lundi : 14h - 18h
Mardi au Vendredi :
9h - 12h30 / 14h - 18h
Samedi : 9h - 12h30
Tel : 04 67 25 73 40 /
Fax : 04 34 33 49 55

PAULH'OPTIQUE

Besoin de lunettes ? L'entreprise Paulh'Optique saura répondre à votre demande.

Sandrine LAMBERT est opticienne diplômée depuis 13 ans et passionnée par son métier pour ses différentes facettes tel que le côté relationnel ou l'aspect technique du métier. Elle vous propose en magasin la vente de lunettes de vue, de soleil, des lentilles de contact et les produits d'entretien ainsi que les piles des appareils auditifs.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? N'hésitez pas à contacter Sandrine pour qu'elle se déplace à votre domicile.

L'entreprise existe depuis 2012 et se retrouve dans de nouveaux locaux à partir de cet été, en haut du Boulevard de la Liberté à Paulhan. Elle sera heureuse de vous accueillir dans un espace chaleureux pour le bien-être de vos yeux.

27 boulevard de la Liberté - 34230 PAULHAN
paulh-optique@sfr.fr
www.paulh-optique.fr



LE SALON DE THÉ
- Ô PAT-CAT
50 bis cours National
Tel : 06 68 70 79 53
Ouvert 7j/7j de 6h à 22h

LE SALON DE THÉ Ô PAT-CAT

Le Salon de Thé Ô Pat-Cat vous ouvrira ses portes fin juin pour vous proposer différents services originaux.

La gérante de La Cigale, Cathy Houradou, ouvre ce commerce dans l'objectif de pouvoir passer un moment agréable auprès de cette communauté qu'elle affectionne tant, et mettra en responsable sa fille.

En partenariat avec des artisans locaux elle vous proposera des spécialités avec des fruits et légumes de saison ! De la nourriture végétarienne, des sandwiches, des jus de fruits, des granitas, des glaces à l'italienne, des théés de toutes sortes (traditionnel, vitaminés, detox, ...), des gaufres, des crêpes, des salades et wraps à composer.

L'ambiance y sera conviviale, cocooning et vintage. Alors n'hésitez pas à vous y rendre durant l'été pour déguster un bon smoothie de fruits frais sur un coin de terrasse !

Clochers et Terroirs



Site de PAULHAN
04 67 25 01 50

du mardi au samedi
9 h / 12h - 14h30 / 18h30.

paulhan@clochersetterroirs.com

La Cave coopérative
CLOCHERS & TERROIRS
de Paulhan accueille, dès le

1er juin et pour tout l'été, l'exposition « COULEUR DU SUD » de Ghislaine MITAINE.

Ses toiles, basées sur les techniques du pastel et de l'huile, sont le reflet des émotions ressenties lorsqu'on se promène dans le Languedoc.

On reconnaîtra les bords d'Hérault, l'étang embrasé, les jardins de Villeneuve, La Couvertoirade, etc.

Profitez de votre passage à la cave pour découvrir nos nouvelles cuvées en vins rouges, rosés et blancs en coteaux et cépages de notre belle région.

SUTRA CHARPENTE

Vous avez des projets pour votre maison ?

SUTRA CHARPENTE saura répondre à tous vos besoins.

Depuis 3 ans, SUTRA est une entreprise composée de 5 personnes dont Monsieur Sutra, le gérant. Il propose la réalisation de divers projets, tels que la fabrication de charpente en bois traditionnelle ou industrielle, des poses de couvertures, de la zinguerie, des ossatures, des terrasses et planchers en bois, mais également, des pergolas, fenêtres de toit, ainsi que la rénovation de toiture et d'isolation.

Dans le métier depuis 20 ans et spécialisé dans le bois, il réalisera vos projets avec un savoir-faire, et un goût sans précédent.

Intervenant dans le secteur de Paulhan et tout le Coeur d'Hérault, vous pourrez retrouver ses divers travaux sur sa page facebook. Vous aurez l'avantage de pouvoir demander un devis gratuit.

Alors n'hésitez pas à le contacter pour toutes informations complémentaires !

SUTRA CHARPENTE
Tel : 06 88 16 06 27
sutra.charpente@gmail.com
Facebook : SUTRA Charpente



Centre ville

En moins d'un an, notre centre ville a vécu beaucoup de modifications : après la réouverture de la médiathèque, les commerces ont bougé avec le déménagement/réaménagement du tabac, le départ de la boucherie Arribat, de la boulangère Isabelle Gérard remplacée rapidement par Loïc Company (le nouveau boulanger, à l'enseigne du «vieux four»), les arrivées de Jane Lorite, du barbier K&D et du salon de thé Ô Pat Cat ; également la réinstallation de Paulh'optique qui s'est faite par étapes (le nouveau magasin en haut du boulevard de la liberté s'annonce pour le courant de l'été). A côté des halles, l'ancienne épicerie Jourdan est en cours de rénovation par la mairie accueillera sous peu un nouveau commerce.

L'association Evens qui a créé le marché Bio et Local en 2019 laisse la main à l'ACAP2 qui reprend le flambeau au niveau de l'organisation, ce marché continue sur le même rythme d'un dimanche par mois et devient «Dimanche terroir» marché Bio et Local.

Nous remercions particulièrement tous ces professionnels pour leur investissement et l'énergie mise pour faire vivre le bourg de notre commune car nous savons qu'il n'est pas toujours simple de fidéliser une clientèle avec les contraintes du stationnement, les habitudes de déplacements et de consommation.

Mais bien sûr le mouvement et la dynamique à Paulhan, c'est aussi sur les zones artisanales et commerciales où nous voyons aussi une belle reprise d'activité depuis quelques mois, peut être en partie due à une remobilisation des consommateurs vers l'achat local ?

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE

Ouverte aux 4 groupes candidats aux élections de mars 2020 pour des textes de 2600 signes maximum sur un espace identique pour chacun

NDLR: la liste « Paulhan Convivial » a souhaité faire paraître son texte sans tenir compte des contraintes de composition, la rédaction décline toute responsabilité quant à la lisibilité. du document

Paulhan 2.0

Ce groupe n'a pas souhaité nous transmettre un article pour cette tribune.

RÉALISER NOTRE PROGRAMME, GÉRER LE QUOTIDIEN ET LES RELATIONS HUMAINES :

Les contraintes COVID se relâchent, cela permet enfin de se rencontrer et de se réunir facilement, de retrouver de la convivialité. Cependant, tout n'est pas encore aussi simple qu'avant : la moindre organisation de fête ou de manifestation est soumise à réglementation, au dépôt de dossier en préfecture et à l'autorisation du préfet. Et même si nous sommes tenaces et opiniâtres, il faut reconnaître que tout cela est parfois démobilisateur.

Malgré tout, notre équipe continue avec l'aide des tissus économique et associatif, d'agir au quotidien pour la vie de la commune. Cette dynamique a besoin de l'énergie de chacun pour permettre la construction de notre avenir municipal commun.

Les membres de notre groupe, élus et non élus en coordination avec les services administratifs et techniques, réalisent les projets de notre programme : le chantier d'insertion a commencé à se mettre en place à la gare pour la réalisation de 4 appartements destinés aux jeunes travailleurs, de locaux pour la banque alimentaire et le secours populaire et d'une salle pour les conférences et des activités culturelles ; le chantier de la "4ème tranche voie verte" incluant skate park, City Stade et Street Workout va pouvoir débuter à partir de cet automne après les études préalables en cours.

C'est avec conviction que nous avons défendu le dossier "piscine" auprès de la Communauté de communes du Clermontais, nous sommes satisfaits de la décision de réouverture, même s'il a fallu accepter la date tardive imposée par les travaux, après le 15 juillet.

Nous nous mobilisons pour que le travail d'entretien se réalise au plus près des besoins des paulhanais tout en faisant avancer l'ensemble des projets, ainsi les aménagements de la route d'Usclas avancent et la station d'épuration pourra s'agrandir en devenant intercommunale (Paulhan - Aspiran - Usclas) à partir de 2022.

Le résultat des élections Régionales et Départementales sont connus. Nous remercions les équipes reconduites pour le travail qu'elles ont accompli durant leur mandat précédent et souhaitons qu'elles auront à cœur de persévérer à oeuvrer au développement harmonieux de notre territoire.

Cet été nous vous donnons quelques rendez-vous pour faire la fête et échanger:

le 13 juillet à la cave Coopérative pour un repas tiré du sac et une soirée animée par Évasion qui sera couronnée par le feu d'artifice;

le 14 juillet défilé suivi d'un apéritif place du griffe;

Les **20 et 21 Août**

à la gare pour la fête locale;

les **25, 26 et 27 Août**

pour l'Alhambra festi à la mairie.



Paulhan Pour Tous

Ce groupe n'a pas souhaité nous transmettre un article pour cette tribune.

Transfert des compétences eaux-assainissement à la CCC en 2019 : une opportunité pour les maires de Paulhan, Usclas et Aspiran d'être créatifs et innovants pour les générations futures et l'environnement.

Il s'en est fallu de peu...

«Le village de Roussillon en Vaucluse est connu dans le monde pour la beauté de ses ocres et dans le microcosme de l'assainissement pour sa station d'épuration, une des toutes premières exploitant un procédé qui allait bouleverser le paysage des communes rurales de France et d'Europe, le filtre planté de roseaux. [...] La symbiose est si frappante entre falaises et roseaux qu'on se demande si Dieu, ayant créé les ocres, n'a pas déposé ensuite dans l'esprit de chercheurs allemands, puis français, le germe du filtre planté. Surtout quand on sait à quoi les falaises ont échappé, et de très peu : aux bassins et aux silos en béton d'une station par boues activées*, le procédé passe-partout et juteux des multinationales de l'eau, d'après «le filtre planté de roseaux»

Une coûteuse station d'épuration à 8 200 000 €.

Dans le cadre de l'enquête publique qui s'est déroulée du 12 au 28 avril 2021 en la mairie de Paulhan, les citoyen(ne)s ont pu prendre connaissance en détail du projet de fusion des 3 stations d'épuration d'Aspiran, Paulhan et Usclas d'Hérault en une méga-station de 11 700 Équivalent-Habitant en technique de boues activées sur le site de l'actuelle StEp de Paulhan, pour un coût de 8 200 000 €.

Les 1750 habitants d'Aspiran ont actuellement d'une station en technique de lagunage aéré de 1800 EH (Équivalent-Habitant).

Les 390 habitants d'Usclas d'Hérault bénéficient, eux, d'une station en technique de lagunage naturel de 200 EH.

Les 4000 habitants de Paulhan ont aujourd'hui d'une station en technique de boues activées de 3750 EH.

L'ampleur des travaux et des investissements nécessaires au regroupement de ces 3 stations d'épuration est considérable : 7 km de canalisations, pour un coût de 2 480 000 €, et deux unités de refoulement, pour un coût de 339 700 €.

Ce projet énergivore, qui envisage une quasi doublement de la population des 3 villages à l'horizon 2050, ne peut prétendre à plus de 40 % de subvention du fait de son choix de techniques peu innovantes. Les 60 % restants (4 920 000 €) seront supportés par l'augmentation de la facture d'eau des usagers actuels.

Ne serait-il pas pertinent que l'Inter'Eau (service assumant les compétences eau-assainissement de la CCC - Communauté des Communes du Clermontais -) fasse une étude comparative ?

Il serait beaucoup moins onéreux de mettre à jour les capacités des 3 stations en y associant des techniques innovantes et écologiques comme la Lombrifiltration, implantée avec succès depuis 15 ans dans la commune de Combaillaux (et à La Canourgue en Lozère pour le traitement des boues) ainsi que les filtres plantés de roseaux ou bambous comme les privilégiés la CC Vallée de l'Hérault (plus d'informations : <https://www.cc-vallee-herault.fr/commun/actualites-109/3-nouvelles-stations-d-epuration-sur-le-territoire-2623.html?cHash=23d8397c36e17d02dbc73b1027c1e714>)

Ces filières relevant des techniques Fondées sur la Nature bénéficient de subventions allant jusqu'à 80 % et sont moins coûteuses en frais de fonctionnement et en énergie.

En se fixant une ligne budgétaire de 3 800 0000 € pour l'ensemble des 3 stations, la CCC, qui est le maître d'ouvrage, pourrait engager une étude comparative avec cette option qui évite les 3 000 000 € de canalisations et de pompes pour acheminer sur Paulhan les eaux usées des deux villages voisins. En outre, il est prévu que les eaux usées d'Aspiran passent dans la zone de captage d'eau potable de Paulhan ce qui crée le risque d'un potentiel accident qui entraînerait la pollution de la veine d'eau.

Monsieur Julien Golembiewski (ancien cadre de l'ANE - Agence Nationale de l'eau) et Guillaume Gazin (issu de la multinationale Lyonnaise des Eaux) qui pilotent le projet actuel de la CCC ainsi que nos élus, pourraient imaginer les options suivantes :

- Station de Paulhan : budget de 1 800 000 € :

Garder l'installation existante qui a été réhabilitée il y a moins de 10 ans pour plus d'un million d'Euros, et y adjoindre un procédé de Lombrifiltration dernière génération en amont (prétraitement), ce qui diminuerait la charge en entrée de station et pourrait lui faire gagner entre 1000 à 1500 EH. L'idée du projet actuel de créer 5 000 m2 de surface de roseaux pour le traitement des boues résiduelles est à retenir.

- Station de d'Aspiran : budget de 1 200 000 € :

Les bassins de lagunage peuvent être conservés, adaptés et agrandis pour y installer des filtres plantés de roseaux, de type Phragmites Australis. Ce procédé permet de réaliser des économies d'énergie et d'éviter l'ajout de produits chimiques, tout en faisant preuve d'une performance épurotoire de qualité. Les boues produites peuvent ainsi être compostées ou réemployées en épandage agricole. Les eaux traitées, quant à elles, sont récoltées à l'aide de drains et peuvent être réutilisées pour l'agriculture.

Localement, les communes de Neffies, Adissan, Montpeyrroux, Lagamas, Aumelas, Causse-de-la-Selle, Puimisson... ont fait le choix des filtres plantés.

- Station de Usclas d'Hérault : budget de 800 000 € :

Cette commune qui possède également des bassins de lagunage est dans la même configuration qu'Aspiran et pourrait recevoir le même type d'installation de filtres plantés de roseaux. Pour ces deux stations, il pourrait y être adjoind un procédé de Lombrifiltration dernière génération en amont (prétraitement), ce qui diminuerait la charge à l'entrée des filtres plantés et permettrait de tempérer la surface utilisée.

A Combaillaux, un espace pédagogique et de sensibilisation à l'écologie a été créé au sein de la station d'épuration.

Nous ne doutons pas que la régie intercommunale eau-assainissement de la CCC saurait prendre en main ces nouveaux outils pour les générations futures.

Thierry Jam, liste «Paulhan Convivial»





Ils sont nés...

MANZANARES Tylio le 29/11/2020
 DEBLOCK Mila le 07/12/2020
 MEUNIER Liêm le 07/01/2021
 CALMELS Miia le 17/01/2021
 VIDAL Léonard le 16/01/2021
 CROUZAT Isys le 02/02/2021
 CORTES CONTRERAS Tito le 06/02/2021
 ARNAL Kheyron le 17/02/2021
 TAKHALOUFT Wacil le 27/03/2021

RICHARD Maddy le 28/03/2021
 SORIANO Carla le 12/04/2021
 DELESSE Léa le 21/04/2021
 TICHIT Léo le 20/04/2021
 SEBBANI Laïa le 27/04/2021
 IMOUGAR ROCAMORA Waël le 30/04/2021
 NICOULES Swan le 21/05/2021

Ils nous ont quittés...

BEUMANN Joséphine née MARTINEZ le 02/01/2021, âgée de 88 ans
 VIVIER Xavier le 12/01/2021, âgé de 55 ans
 GERRIET Francette née GUIGNARD le 20/01/2021, âgé de 81 ans
 CHEMOUNI René le 25/01/2021, âgé de 62 ans
 MONTORO Chantal née BIETRIX le 29/01/2021, âgée 69 ans
 FOURNIER Suzette née BADESCUT le 03/02/2021, âgée de 101 ans
 BUENO Jean le 05/02/2021, âgé de 92 ans
 DOMITILE Claudette née KLEINPOORT le 12/02/2021, âgée de 76 ans
 MAURI Ginette née JOURDAN le 14/02/2021, âgée de 92 ans
 CASAS Roger le 21/02/2021, âgé de 92 ans
 GALONNIER Gérard le 23/02/2021, âgé de 68 ans
 REDONDO-CARRION Gérard le 06/03/2021, âgé de 67 ans
 GODARD Agnès née BLAETTLER le 06/03/2021, âgée de 93 ans
 PONS Joséphine née PINOL le 07/03/2021, âgée de 92 ans
 SAVOR Marie-Louise née CAMBON le 24/03/2021, âgée de 93 ans
 ARNAUD Marius le 11/04/2021, âgé de 100 ans
 MAFFRE Claude le 21/04/2021, âgé de 83 ans
 CHAILLOT Patrick le 21/04/2021, âgé de 52 ans
 ROUCAIROL Jean le 26/05/2021, âgé de 92 ans
 BOSCH Josiane née AUDEMAR le 03/06/2021, âgée de 91 ans
 BENITO Joseph le 07/06/2021, âgé de 91 ans

Ils se sont pacés...

DEGETZ Nathalie et LOT Johnny le 04/03/2021
 BAUVIN Carolane et RICHARD Alan le 04/03/2021
 GAILLARDON Stéphanie et GAUTRON Jérôme le 05/03/2021
 PACCOUD Alice et LENTHERIC Brice le 05/03/2021
 MADONNA Christelle et BRÉDA Olivier le 04/04/2021
 BEAUDENON Claire et GINESTE Maxime le 17/05/2021
 YVOL Réjane et LEBON Florent le 10/06/2021

Ils se sont mariés...

CRUZADO Elvira et CHAUSSY Stephan le 12/06/2021
 GARRIDO Elisa et ALVES Samuel le 12/06/2021

Spécial Sécheresse

Afin de maintenir l'alimentation en eau dans nos communes et compte tenu des signes de sécheresse déjà nombreux, la Communauté de communes du Clermontais invite ses administrés à réduire provisoirement l'usage de l'eau.

Les faibles précipitations de ces derniers mois sont insuffisantes pour écarter le risque de sécheresse au cours des semaines ou mois à venir. Depuis le mois d'avril, certains de nos forages présentent des niveaux d'eau équivalents à ceux constatés en plein été dans plusieurs communes.

Sans précipitations et prise de conscience des administrés quant à la réduction de la consommation en eau, le risque de connaître un été très sec, incluant des coupures d'eau et des alertes sécheresse imposant des mesures d'interdiction et de restrictions fortes, est élevé.

Aussi, afin d'éviter cette situation, il convient à chacun de prendre conscience de l'importance de l'EAU, un bien commun qu'il faut préserver, en limitant le gaspillage et en adoptant des éco-gestes simples que nous rapellons ci-contre.

À l'heure où la préservation de l'environnement et des ressources en eau devient un enjeu majeur, synonyme de responsabilité envers les générations futures, la Communauté de communes du Clermontais sollicite l'engagement de tous, quels que soient les usages : privés, agricoles, mais aussi industriels et commerciaux.

Cette campagne de sensibilisation répond également à notre projet de territoire et aux grands enjeux définis par notre collectivité pour « Un Territoire Durable » où chacun se responsabilise, s'adapte et fait preuve d'exemplarité pour participer pleinement à l'essor de l'intérêt commun.

INTERC'EAU
Régie du CLERMONTAIS
EAU & ASSAINISSEMENT

LA LETTRE JUIN 2021 #2
INF'EAU

NOUS SOMMES TOUS RESPONSABLES DE NOS GASPILLAGES!

Adopter les bons gestes, en préservant l'eau !
 Un bien commun fondamental autour duquel s'organise toute notre société ! Économie, Éducation, Santé, Environnement

| | | |
|---|--|--|
| Repérer et vite réparer les FUITES D'EAU | Veiller à bien fermer les ROBINETS | Privilégier les DOUCHES COURTES aux bains |
| Charger à plein et en mode « éco », LAVE-LINGE et LAVE-VAISSELLE | Équiper vos robinets d'un ÉCONOMISEUR D'EAU | Réduire les lavages de VÉHICULES ou se rendre dans les stations qui recyclent l'eau |
| Réduire l'ARROSAJE des jardins et espaces verts | Limiter le remplissage des PISCINES | Récupérer les EAUX DE PLUIE |

INTERC'EAU
Régie Eau & Assainissement du CLERMONTAIS
4 rue du Maréchal Ferrand - ZAC de la Barthe - BP26 - 34230 Paulhan
 ☎ N° Vert 0 805 295 715
 eau.assainissement@cc-clermontais.fr

PEYRE Philippe

CONSTRUCTION
PAULHAN

ENTREPRISE PEYRE PHILIPPE
CONSTRUCTION

ZAE LA BARTHE
34230 PAULHAN

Tél : 04.67.25.36.05

E mail : secretariat@peyreconstruction.fr

L.I.E.N

RELATIONNEL, DOMICILE, BIEN-ÊTRE, AUTONOMIE



Tél.: 04 67 25 60 19

Agence : 9 Place A. Bonnet 34230 PAULHAN
liensap@orange.fr - N° agrément SAP 809992902

IRRIFRANCE

Geometris
géomètres-experts associés
bureau d'études techniques

Siège social : 2, rue de la Sèche - 89 80
34900 Clermont l'Hérault
Tel 04 67 94 63 32
www.geometris.fr

1. Rue Lurmelongue - Bâtiment 3
912, rue de la Croix Verte
34093 Montpellier

3. Impasse de la Grèze
34500 Béziers

4. allée des Ormes
34700 Lodève

63. avenue Henri Mar
34330 Bédou

551453 36 géomètres experts du conseil de 300 000 00 € - RCS Montpellier 301 500 478 - Ordre des géomètres experts n° 10992200021 - N° Siret 301 500 478 20049 - N° TVA : FR1601099478

CESML
Votre service public électrique de proximité

ANTENNE DE PAULHAN
04 67 25 35 00

SERVICE D'ASTREINTE
7j/7-24h/24

www.cesml.com

ALANDETE FRÈRES
RÉNOVATION TOUT CORPS D'ÉTAT

PAULHAN
06.27.49.04.06

Maçonnerie - Électricité - Climatisation - Dépannage ...

CLOS
SYSTEME

Vente réservée uniquement aux professionnels

m+
MATERIAUX

Route de la Clairette
34230 PAULHAN

Construisons durable

Tél : 04.67.25.74.25
Fax : 04.67.25.11.34

Grégory HARRANG
AGENT RENAULT & DACIA
MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE TOUTES MARQUES
Ventes véhicules neufs et occasions

GARAGE DE PAULHAN
24 BIS ROUTE DE PEZENAS
34230 PAULHAN
Tél. 04.67.25.13.62
Mail : garagedepaulhan@orange.fr

Béton prêt à l'emploi
pour particuliers et professionnels

ZAE la Barthe - PAULHAN
04 99 57 97 37

Librairie, Papeterie, Maison de la Presse, Cadeaux
1, av. Paul Pélisse, 34230 PAULHAN
Mme BUENO, Tél. : 04 67 25 11 83

POMPES FUNEBRES PAULHANAISES

Tél : 04 67 25 18 11
MAFFRE - CONDAT

BARRERAS
BOUSQUET

-- Tous travaux dans la maison --
Rénovation & aménagement.

Tel: 06 12 61 99 33
06 26 98 63 34
Fax: 04 67 25 37 08
e-mail: sartbarrerabousquet@hotmail.com

SIRET : 415 325 641 900 31

CLIMAX 34
NEUF ET RENOVATION
Intervention
Hérault

Lundi au jeudi
8h - 18h
Vendredi
8h - 16h
au delà de me consulter

Ludovic FETILLE
07 82 79 69 58

contact@climax34.com
www.climax34.com
www.fb.com/fetilleludovic

Installation adoucisseur et traitement d'eau thermodynamique - Rénovation salle de bain et dépannage plomberie - Installation chauffage et plancher chauffant - Installation climatisation, gainable, pompe à chaleur - Installation VMC et traitement d'air - Entretien et dépannage adoucisseur, fuel, système de climatisation - Désembouage plancher chauffant

MIEL ROUQUETTE

TOUS LES PRODUITS DE LA RUCHE

VISITE - DEGUSTATION - VENTE

Magasin de vente ouvert
du MARDI AU SAMEDI
9H-12H 14H30-18H

43 Rue des Lavandes
34230 PAULHAN
Tél: 04.67.25.04.40

APICULTEUR DEPUIS 1960

Sarl MDM
Maçonnerie Générale
Charpente - Couverture

Placo - Carrelage - Plomberie - Electricité

Tél/Fax. 04 67 25 37 90
Mobile 06 07 10 41 17
E-mail sarlmdm34@gmail.com

ZAE la Barthe 34230 Paulhan

PAULH'OPTIQUE

Votre opticien de proximité

paulh-optique@fr.fr
www.paulh-optique.fr

PAULHAN

04 67 25 73 40 04 34 33 49 55

Sandrine Lambert
opticienne diplômée

Tout Pour la Famille

Service d'Aide à Domicile - 65 bis Cours National - 34230 PAULHAN

Tél Siège : 04 67 78 79 48 / Paulhan : 06 31 52 74 47

☎ Numéros utiles

| | |
|---|--|
| Mairie 19 cours National Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h | ☎ 04 67 25 00 08 Fax 04 67 25 28 91 |
| Police Municipale 19 cours National Du lundi au vendredi 8h15-12h30 | ☎ 04 67 25 15 69 Fax 04 67 25 28 91 |
| EHPAD Résidence Vincent Badie 10 route de Campagnan | ☎ 04 67 25 28 80 |
| Bibliothèque municipale Jeanne GRIZARD 20 boulevard de la Liberté | ☎ 04 67 25 00 89 |
| Poste Avenue Paul Pélisse | ☎ 04 67 25 01 79 |
| Plateforme POSTE ZAE La Barthe | ☎ 04 99 57 21 55 |
| ÉCOLES | |
| Groupe scolaire Arc-en-Ciel 260 route d'Usclas | ☎ 04 67 25 05 00 |
| École maternelle Françoise DOLTO Rue Docteur Batigne | ☎ 04 67 25 01 57 |
| Accueil Loisirs Périscolaire Clermontois / Pôle Paulhan / Cantine scolaire 1 rue Notre Dame | ☎ 04 67 25 05 23 |
| Collège Emmanuelle Maffre-Baugé 84 rue Joliot Curie | ☎ 04 67 25 00 17 |
| Crèche Mutualiste « A Pas de Loup » 64 rue Paulette Hauchard | ☎ 04 67 38 21 38 |
| SANTÉ | |
| Pharmacie de la Fonette 38 rue de Metz | ☎ 04 67 25 00 45 |
| Pharmacie Feuille 6 place de la République | ☎ 04 67 25 00 43 |
| Tout pour la Famille - Aide à Domicile 65bis Cours National | ☎ 04 67 78 79 48 ☎ 06 31 52 74 47 |
| LE L.I.E.N - Aide à la personne 9 place André Bonnet | ☎ 04 67 25 60 19 ☎ 06 83 69 82 94 |
| Infirmeries Fabienne DOUVILIER Mélanie FATOL Florence MONLUC | ☎ 04 67 25 01 92 ☎ 06 35 29 12 60 ☎ 04 67 25 17 63 |
| Centre Médical Infirmier St Sébastien Françoise VENTURINI Hélène SERRANO-SATGER Jacqueline MOSES Marlène DEBACHE | ☎ 06 64 87 65 95 ☎ 06 19 77 55 07 ☎ 06 08 35 68 41 ☎ 06 87 73 48 59 |
| Sage-femme Cindy COTTEAUX | ☎ 06 83 66 55 56 |
| Médecins Robert Di Martino Véronique JOURDAN Coralie JOSUAN Olivier MERIC | ☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 18 32 |
| Pédicure-Podologue Mireille DELPRAT Paul SALICRU | ☎ 04 67 25 24 08 ☎ 04 99 57 15 44 |
| Ambulances Ambulances Paulhanaises | ☎ 04 67 25 00 02 |
| Masseurs Kinésithérapeutes Cabinet de Kinésithérapie Les Oliviers Sylvie BONNIOL Pascal CHAMBON | ☎ 04 67 38 54 36 ☎ 04 67 25 04 48 ☎ 04 67 25 04 48 |
| Ergothérapeute Evelyne ROUSSÉ | ☎ 07 87 32 85 41 |
| Ostéopathe Marion MARNAS | ☎ 06 78 42 91 19 |
| Diététicienne - Nutritionniste Aurore CHRISTMANN | ☎ 07 66 40 61 31 |
| Orthophoniste Feny GRECO | ☎ 06 22 18 04 35 |
| Psychothérapeute - Hypnothérapeute Brigitte EYRAUD | ☎ 06 99 07 67 59 |
| Dentistes Catherine BONNET CHARTREAU Nicolas JACQUEY | ☎ 04 67 24 00 34 ☎ 04 67 24 00 34 |
| Vétérinaire Lionel MATHEZ | ☎ 09 61 20 19 75 |
| Taxi Paulhan Laurent Marani | ☎ 04 67 25 19 77 Port 06 14 95 96 21 |

☎ Associations paulhanaises

| | | | |
|---|--|--|---|
| JEUNESSE Accompagnement scolaire et Conseil en Education Mme Isabelle CATALA - Contact : M. Jean-Claude ROUSSÉ Association Laïque Parents d'élèves Collège Paulhan (ALPE) M. Philippe LONJON Association Sportive Collège Mme Claire DUPE Foyer Socio-éducatif Collège (FSE) M. Philippe PLATRIEZ Coopérative scolaire Ecole maternelle F. DOLTO Mme Valérie LAINE Coopérative scolaire Groupe scolaire Arc-en-Ciel Mme Sandra MUTUEL Rencontre et Loisirs M. Raymond ARNAUD 123 SOLEIL (associations parents élèves) Mme Mounia EL MAHZOUM BIEN CHEZ NOUS, NOU ! Mme Corinne OLIVER PATRIMOINE G.R.A.P.P Mme Christine VEZIAN Les Amis de Paulhan M. Jean-Louis LACOMBE Les Moulins du Languedoc M. Thierry JAM SOUVENIR P.G et C.A Algérie, Tunisie et Maroc M. Raymond ARNAUD Souvenir Français (Comité Paulhan) Mme Marie-Hélène COMBÈS HUMANITAIRE La Ligue Contre le Cancer M. Marcel DEBRABANT Paulhan Solidaire (Créer toutes solidarités entre les habitants de Paulhan et alentours) Mme Marie-Hélène COMBÈS Secours Catholique Mme Paule GABRIAC Secours Populaire M. Jean-Pierre BOUTONNIER-BOUSQUET VIVRE ENSEMBLE Paulhan en Cœur d'Hérault Mme Aleksandra DJUROVIC ECONOMIE / ARTISANAT Association des Commerçants, Artisans et Agriculteurs de Paulhan (ACA²P) M. Lucien ALANDETE Evens Association (Evènements dans un élan d'écologie citoyenne) Mme Valérie L'HOTE CULTURE Amicale du Jumelage Paulhan Krailling (AJPK) Jumelage avec Krailling en Allemagne Mme Sophie BOUGETTE Amicale Paulhanaise Autour de Stefanik (APAS) Jumelage avec Brezova pod Bradlom et Kosariska en Slovaquie M. Joël DIAZ Foyer Rural (scrabble, travaux manuels) M. Jean-Marie SERT HISTOIRE D'ÊTRE (bien-être, épanouissement de la personne) Mmes Andrée DUVAL / Brigitte EYRAUD / Anne PANNETIER Key-Lan (informatique) M. Roger AMAT | ☎ 06 70 45 34 53 paulhanalpe@gmail.com ☎ 04 67 25 00 17 ☎ 06 70 25 00 17 ☎ 04 67 25 01 57 ☎ 04 67 25 05 00 ☎ 04 67 25 23 07 ☎ 06 21 09 57 89 ☎ 06 72 49 48 89 ☎ 06 60 86 48 96 ☎ 04 67 25 05 60 lesmoulinsdulanguedoc@gmail.com ☎ 04 67 25 23 07 ☎ 06 74 58 13 46 ☎ 06 79 79 51 09 ☎ 07 83 69 01 15 ☎ 04 67 25 06 78 ☎ 04 67 25 23 19 ☎ 06 81 83 63 62 ☎ 04 34 45 09 74 acap34230@sfr.fr ☎ 06 63 04 69 67 ☎ 06 16 46 83 55 ☎ 04 67 25 06 27 ☎ 04 67 25 00 40 ☎ 06 99 07 67 59 ☎ 04 67 25 25 98 ☎ 04 67 25 10 63 | K.Brouss (développer échanges culturels Afrique/France) Mlle Corinne AUGUSTE Le Bouc de Paulhan (animal totémique) M. Lucien ALANDETE Lou Récantou (Dessin, peinture) M. Jean-Marie DOMITILE Qu'est-ce qu'on attend (évènements culturels, actions environnementales) Atelier DAVIT SIMBO (Voie de communication entre l'Afrique et le monde) Mme Sandra DRAME ENSEMBLE ET SOLIDAIRES Anciennement UNRPA 3ème âge (lotos, sorties, voyages) M. José GASQUEZ SPORT Arts Martiaux Nagashi (Karaté) Mme Sandrine HUMMEL Association Paulhanaise Multi-Sports (APMS) M. Benjamin PAMELLE Cyclo-club paulhanais M. Adolphe BERNAD E.S.P Basket (seniors loisirs hommes/femmes) M. Vincent PERIER E.S.P.P Football M. Thierry PEREZ / M. Tarik EL ADI E.S.P Pétañque M. Philippe COMBES E.S.P Tambourin M. Stéphane MAURI Foyer Rural (randonnée) M. Jean-Marie SERT La Gaule Paulhanaise (pêche) M. Régis CARTIER Lou Récantou (aïkido, danse, zumba, yoga) M. Jean-Marie DOMITILE Paulhan Handball Club Mme Caroline JOURDAN Paulh'en Vie M. José ROIG Saint Hubert La Chasse M. Bruno PEDRO SHINSHIN AIKI RYU (cours Qi Gong, Tuina) Mme Jacquie PAOLINI Professeur Tennis Club Paulhan M. Bernard BOUISSON AUTRES A Cloche Patte (protection animale) Mme Géraldine SUBRA Amicale des Sapeurs-Pompiers M. Alain GASC Au-Delà de Nos Limites (Evènements sportifs/culturels) (ADNL) M. Alexandre PAGES Comité des Fêtes M. Laurent GÉBEL La Pomponnette (Stérilisation et castration des chats de la rue et leurs soins de la vie quotidienne) Mme Véronique QUINONERO Les Vignerons du Paulhanais Mme Marielle BALLESTER Moto Owner's Group (Loisirs et manifestations liés aux motocyclettes de toutes cylindrées) M. Vincent FINET Ritournelle (Animations auprès des résidents de l'EHPAD Vincent Badie) Mme Agnès GALLEGO | ☎ 04 67 25 32 20 ☎ 06 07 28 96 07 ☎ 06 27 49 04 06 ☎ 04 67 25 18 45 ☎ 06 08 56 73 08 ☎ 06 82 32 80 08 ☎ 04 67 25 23 81 ☎ 06 11 46 42 54 ☎ 06 68 31 46 51 ☎ 06 71 71 08 12 ☎ 06 48 68 55 06 848025@footocccitanie.fr esppa@yahoo.com ☎ 06 88 67 89 68 ☎ 06 76 18 44 26 ☎ 04 67 25 00 40 ☎ 06 18 32 35 02 ☎ 04 67 25 18 45 ☎ 06 83 89 22 35 ☎ 06 11 46 72 73 ☎ 06 27 83 11 34 ☎ 04 67 25 20 19 ☎ 06 78 22 19 05 ☎ 06 60 87 95 82 ☎ 06 88 59 79 35 ☎ 06 14 87 72 27 ☎ 06 13 27 37 76 ☎ 06 19 19 50 45 ☎ 07 81 26 74 30 ☎ 06 88 31 45 83 ☎ 06 80 65 46 74 ☎ 06 19 32 09 64 |
|---|--|--|---|